

Vélizy-Villacoublay, le 14 mai 2024

17:40

Information financière au 31 mars 2024

- Chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros en hausse de 4,9 % (+ 13,1 % à l'international)
- Carnet de commandes des Travaux à 27,8 milliards d'euros en forte progression (+ 40 % sur un an, + 7 % depuis décembre 2023), grâce à la signature de deux contrats majeurs et à la concrétisation d'opérations structurantes de croissance externe en 2023
- Développements du 1^{er} trimestre :
 - Concessions : Eiffage concessionnaire pressenti pour la nouvelle autoroute A412
 - Eiffage Énergie Systèmes : nouvelle acquisition structurante en Allemagne avec EQOS
- Liquidité de 4,2 milliards d'euros pour Eiffage SA et de 2,7 milliards d'euros pour APRR SA
- Publication du 5^e rapport climat
- Confirmation des perspectives 2024

Chiffres clés

			Variations réelles
<i>en millions d'euros</i>	2023	2024	2024/2023
Chiffre d'affaires au 31 mars	4 946	5 189	+ 4,9 %
<i>dont Travaux</i>	4 111	4 309	+ 4,8 %
<i>dont Concessions</i>	835	880	+ 5,4 %
Trafic APRR et AREA (tous véhicules)			- 0,8 %
Carnet de commandes des travaux (en Mds€)*	19,9	27,8	+ 40 %
Liquidité du Groupe (en Mds€)*	4,1	4,2	+ 0,1

* : voir glossaire

Chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2024

	Au 31/03		Variations	
	2023	2024	2024/2023	
<i>en millions d'euros</i>			Réelle	Pcc*
Construction	1 091	943	- 13,6 %	- 13,8 %
Infrastructures	1 621	1 754	+ 8,2 %	+ 7,7 %
Énergie Systèmes	1 399	1 612	+ 15,2 %	+ 6,1 %
Sous-Total Travaux	4 111	4 309	+ 4,8 %	+ 1,4 %
Concessions (hors Ifric 12)	835	880	+ 5,4 %	+ 3,2 %
Total Groupe (hors Ifric 12)	4 946	5 189	+ 4,9 %	+ 1,7 %
Dont :				
France	3 484	3 535	+ 1,5 %	+ 0,4 %
International	1 462	1 654	+ 13,1 %	+ 5,0 %
<i>Europe hors France</i>	1 311	1 505	+ 14,8 %	+ 5,7 %
<i>Hors Europe</i>	151	149	- 1,3 %	- 1,3 %
Chiffre d'affaires Construction (Ifric 12)*	25	21	n.s.	

* : voir glossaire

1. Description générale de l'activité

Eiffage a réalisé au 1^{er} trimestre 2024 un chiffre d'affaires consolidé de près de 5,2 milliards d'euros, en hausse de 4,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (+ 1,7 % pcc).

Dans les **Travaux**, l'activité progresse de 4,8 % (+ 1,4 % pcc) et s'établit à 4,3 milliards d'euros.

Construction : 943 millions d'euros (- 13,6 % à structure réelle ; - 13,8 % pcc)

- L'activité s'inscrit en baisse de 13,9 % (structure réelle et pcc) à 713 millions d'euros en France et de 12,5 % (- 13,7 % pcc) à 230 millions d'euros en Europe hors de France. Outre une base de comparaison élevée (activité en hausse de 11,7 % au 1^{er} trimestre 2023 pour une diminution de 2,3 % en année pleine), cette baisse globale s'explique par la crise du logement neuf en Europe et une politique stricte de sélectivité, en bâtiment comme dans l'immobilier.

- Le chiffre d'affaires de l'immobilier est en retrait de 23,6 % à 146 millions d'euros. La commercialisation de logements ralentit et s'établit à 278 réservations enregistrées à fin mars 2024 contre 313 à fin mars 2023.

- Le carnet de commandes s'élève au 31 mars 2024 à 5,1 milliards d'euros. Il est en hausse de 3 % sur un an mais n'intègre que très partiellement l'activité pluriannuelle générée par le contrat Nové avec le ministère des Armées.

Infrastructures : 1 754 millions d'euros (+ 8,2 % à structure réelle ; + 7,7 % pcc)

- En France, l'activité est en augmentation de 4,9 % (+ 4,4 % pcc) à 951 millions d'euros avec des disparités par métier (- 5,4 % dans la Route, + 14,4 % dans le Génie Civil et + 16,0 % dans le Métal).
- En Europe hors de France, le chiffre d'affaires est en hausse significative de 14,5 % (+ 13,9 % pcc) à 702 millions d'euros, toujours portée par une activité soutenue en Allemagne, au Royaume-Uni sur le chantier de la LGV HS2, ainsi qu'en Norvège.
- Hors d'Europe, le chiffre d'affaires est de 101 millions d'euros, identique à celui du 31 mars 2023.
- Fort des deux contrats majeurs remportés fin 2023 (travaux de génie civil des deux premiers réacteurs de type EPR2 de Penly et conception-réalisation d'un tronçon de la ligne 15 Est du Grand Paris Express), le carnet de commandes est en hausse de 64 % sur un an, à 15,2 milliards d'euros.

Énergie Systèmes : 1 612 millions d'euros (+ 15,2 % à structure réelle ; + 6,1 % pcc)

La branche continue à afficher la dynamique la plus forte, portée par les transitions énergétique et digitale et le bon positionnement du Groupe sur ses marchés européens.

- En France, le chiffre d'affaires s'établit à 1 008 millions d'euros, en hausse de 8,4 % (+ 6,7 % pcc).
- En Europe hors de France, l'activité croît de 31,2 % (+ 5,5 % pcc) à 572 millions d'euros. La dynamique de croissance externe a contribué à 25,5 % de hausse d'activité, constituée principalement des acquisitions de Salvia (Allemagne) et Van Den Pol (Pays-Bas), intégrées depuis janvier 2024.
- Hors d'Europe, le chiffre d'affaires est de 32 millions d'euros, contre 33 millions d'euros au 31 mars 2023.
- Le carnet est en hausse de 32 % sur an à 7,5 milliards d'euros. Il intègre les carnets de commandes des dernières opérations de croissance externe.

Dans les **Concessions**, l'activité est en hausse de 5,4 % (+ 3,2 % pcc) à 880 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des réseaux APRR et AREA hors construction, s'établit à 701 millions d'euros¹ au 1^{er} trimestre 2024, en hausse de 2,3 % par rapport à 2023. Le trafic s'inscrit en baisse de 0,8 % (- 0,1 % VL, - 3,9 % PL).

Le chiffre d'affaires des autres concessions autoroutières du Groupe est de 77 millions d'euros. En France, il est composé d'Aliaé (A79) pour 11 millions d'euros, en hausse de 10,5 % (trafic + 11,6 %), Aliénor (A65) pour 20 millions d'euros, en hausse de 9,9 % (trafic + 1,7 %), le viaduc de Millau pour 12 millions d'euros, en hausse de 26,4 % (trafic + 12,7 %) et pour la première fois Adelaç (A41) pour près de 18 millions d'euros (trafic + 3,5 %). Sur l'autoroute de l'Avenir au Sénégal, l'activité baisse de 4,4 % à près de 16 millions d'euros.

Les concessions aéroportuaires (aéroports de Lille et de Toulouse) enregistrent un chiffre d'affaires de plus de 43 millions d'euros, en hausse de 8,7 % grâce à une hausse du trafic passagers (+ 3,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023) qui reste toutefois inférieur de 19,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019.

Les PPP et équivalents ont dégagé un chiffre d'affaires de 61 millions d'euros (55 millions d'euros au 31 mars 2023).

¹ Ce chiffre est minoré de 2 millions d'euros au niveau du Groupe par la prise en compte d'éliminations complémentaires au titre de prestations intragroupe.

2. Évènements postérieurs au 31 mars 2024

Le 23 avril 2024, Eiffage, au travers de sa filiale Eiffage Énergie Systèmes, a conclu un accord en vue d'acquérir 100 % d'EQOS, acteur européen majeur dans le marché des infrastructures énergétiques. Cette acquisition permet à Eiffage Énergie Systèmes de se développer sur le marché porteur des infrastructures énergétiques en Allemagne, secteur dynamique en pleine évolution, au cœur des transitions énergétique et numérique. Cette transaction, négociée de gré à gré, sera financée sur trésorerie propre et est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence européenne. Elle devrait être finalisée fin 2024.

Le 24 avril 2024, l'assemblée générale mixte des actionnaires d'Eiffage s'est réunie et a approuvé a plus de 90 % l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises, dont la distribution d'un dividende de 4,10 euros par action qui sera versé le 22 mai 2024.

3. Situation financière

Le Groupe dispose d'une structure financière solide tant au niveau d'Eiffage SA (et de ses filiales Travaux), bénéficiant d'une notation court terme de F2, que de ses entités concessionnaires dont la plus importante est APRR notée A stable par Fitch et A- stable par S&P.

Eiffage SA et ses filiales Travaux disposaient au 31 mars 2024 d'une liquidité de 4,2 milliards d'euros (4,1 milliards d'euros au 31 mars 2023) composée de 2,2 milliards d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire, sans covenant financier et non tirée, de 2 milliards d'euros. Cette facilité est à échéance 2026 pour la quasi-totalité du montant.

APRR disposait pour elle-même, au 31 mars 2024, d'une liquidité de 2,7 milliards d'euros (3,0 milliards d'euros au 31 mars 2023) composée de 0,7 milliard d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire non tirée de 2 milliards d'euros. Cette facilité est à échéance 2027 pour la quasi-totalité de ce montant.

4. Enjeux carbone climat

Il est rappelé que le Groupe a fait valider en octobre 2023 ses objectifs de réduction des émissions à court terme par la SBTi et s'engage à plus long terme sur une trajectoire visant l'atteinte du "net zero" en 2050.

En avril 2024, Eiffage a publié son cinquième rapport climat établi selon le référentiel de la TCFD. Ce nouveau rapport climat présente notamment :

- Les engagements en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- Les stratégies biodiversité et économie circulaire en lien avec les ambitions bas carbone ;
- Les actions menées dans chaque métier avec leur potentiel de réduction des émissions ;
- Les travaux d'enrichissement de la donnée extra-financière, qui s'inscrivent dans l'exigence de transparence attendue par la réglementation européenne CSRD ;
- Les émissions annuelles de gaz à effet de serre en France et à l'international pour les scopes 1, 2 et 3 amont et aval, ainsi que le suivi de la trajectoire en France et à l'international.

5. Perspectives 2024

Le carnet de commandes des Travaux s'élève à 27,8 milliards d'euros au 31 mars 2024, en hausse de 40 % sur un an (+ 7 % sur 3 mois) et représente 18,1 mois d'activité des branches Travaux. L'essentiel de cette croissance porte sur des travaux à réaliser au-delà de 2025, grâce à la signature de contrats majeurs qui confèrent au Groupe une visibilité sans précédent à moyen et long terme. La hausse du carnet de commandes tient compte notamment des dernières opérations de croissance externe.

La part du carnet à réaliser à court terme reste en augmentation (+ 10 %) et n'inclut que partiellement les travaux à réaliser dans le cadre de contrats significatifs pluriannuels phasés, notamment Nové.

Le Groupe anticipe ainsi pour 2024 :

- Dans les Travaux, une nouvelle augmentation de son activité, moins soutenue dans sa dynamique organique qu'en 2023, dans une démarche toujours sélective de prise d'affaires.
- Dans les Concessions, un chiffre d'affaires également en hausse grâce à une nouvelle augmentation du trafic aéroportuaire, à la montée en puissance des concessions autoroutières les plus récentes et à la consolidation d'Adelac (A41) par intégration globale.

Dans ce contexte, le Groupe prévoit un résultat opérationnel courant en hausse dans les Travaux, porté notamment par une nouvelle progression de la marge opérationnelle d'Eiffage Énergie Systèmes. Dans les Concessions, la nouvelle taxe sur les infrastructures de transport longue distance viendra impacter significativement les résultats.

Au global, le résultat net part du Groupe pourrait être du même ordre qu'en 2023.

Pour le Groupe, le chiffre d'affaires du 2^e trimestre et les résultats du 1^{er} semestre seront publiés le 28 août 2024 après bourse. Le calendrier des publications 2024 est en annexe.

Contact investisseurs

Xavier Ombrédanne
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56
e-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse

Sophie Mairé
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62
e-mail : sophie.maire@eiffage.com

Annexe

Évolution des carnets de commandes

<i>en milliards d'euros</i>	Au 31/03/2023	Au 31/03/2024	Δ 24/23	Δ 3 mois
Construction	4,9	5,1	+ 3 %	stable
Infrastructures	9,2	15,2	+ 64 %	+ 5 %
Énergie Systèmes	5,7	7,5	+ 32 %	+ 16 %
Total Travaux	19,9	27,8	+ 40 %	+ 7 %
Dont part à réaliser en				
N	10,0	10,9	+ 10 %	
N+1	6,3	7,3	+ 16 %	
N+2 et ultérieurement	3,6	9,5	X 2,6	

<i>en milliards d'euros</i>	Au 31/03/2024
Immobilier	0,6
Concessions	0,9

Glossaire

Item	Définition
Chiffre d'affaires « Construction » des Concessions (Ifric 12)	Le chiffre d'affaires « Construction » des Concessions correspond aux coûts relatifs à la prestation de construction ou d'amélioration de l'infrastructure engagée par la société concessionnaire en application des dispositions de l'interprétation Ifric 12 « Accords de concession de services », après élimination des opérations intragroupes.
Carnet de commandes des Travaux	Part non exécutée des contrats signés.
Pcc ou périmètre et change constants	Le périmètre constant se calcule en neutralisant : la contribution de 2024 des sociétés entrées en périmètre en 2024 ; la contribution de 2024 des sociétés entrées en périmètre en 2023, pour la période équivalente à celle de 2023 précédant leur date d'entrée ; la contribution sur 2023 des sociétés sorties du périmètre en 2024, pour la période équivalente à celle de 2024 suivant leur date de sortie ; la contribution sur 2023 des sociétés sorties du périmètre en 2023. Change constant : taux de change de 2023 appliqués aux chiffres d'affaires en devises de 2024.
Liquidité du Groupe	La liquidité du Groupe se calcule de la façon suivante : disponibilités gérées par Eiffage SA et ses filiales Travaux + ligne(s) bancaire(s) non utilisée(s) de Eiffage SA
Liquidité d'APRR	La liquidité d'APRR se calcule de la façon suivante : disponibilités gérées par APRR SA + ligne(s) bancaire(s) non utilisée(s) d'APRR SA

Calendrier des publications 2024

	Eiffage	APRR
Information trimestrielle et chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2024	/	22.07.2024
Résultats du 1 ^{er} semestre 2024 et réunion des analystes financiers	28.08.2024	28.08.2024
Information trimestrielle et chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2024	13.11.2024	17.10.2024

Les périodes négatives commencent 15 jours avant les publications trimestrielles et 30 jours avant les publications annuelles et semi annuelles.